

Mairie de Méry sur Cher

COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 3 SEPTEMBRE 2018

Date de convocation : 27 août 2018

Présents : M Nivard, maire, Mme Billon, M.Béguin, M Ait Slimane adjoints, M Nisseron, Mme Bouillot, Mme Taillemite, Mme Fiette,

Absents excusés : M Duméry a donné pouvoir à M Béguin
Mme Gaultier a donné pouvoir à Mme Billon
M Le Ponner a donné pouvoir à M Ait Slimane

Absent : M Liance

Secrétaires de séance : Mme Billon et Mme Bouillot

Ouverture de la séance à 19 heures

Le procès-verbal de la séance du 11 juillet 2018 est approuvé à l'unanimité.

ORDRE DU JOUR

Travaux de la place de l'église

Les travaux sont presque finis. L'ensemble du béton désactivé a été coulé. Les dalles devant le cimetière ont été posées.

Un hydrofuge sur le béton désactivé sera nécessaire très rapidement. Les portes de l'église et du cimetière seront peintes dès que possible dans une couleur équivalente à celle de la porte du cimetière.

Il manque encore les bancs et corbeilles, la partie plantation doit être faite par l'entreprise Millet.

On pense mettre devant les hortensias une amorce de bac avec bordure en pierre qui sera agrémentée par des pierres sculptées que l'on a retrouvé au pied de l'église.

La clôture de l'école maternelle a été refaite.

Pour la réparation des vitraux, on attend l'avis de l'architecte des bâtiments de France. La souscription lancée par M. le Maire a récolté 5334€ de dons.

On pense à une solution pour cacher les poubelles qui sont au coin de la place de l'église et de la place verte, ainsi qu'aux plantations à faire à coté du tennis et le long du mur du cimetière.

L'inauguration de ces aménagements sera faite plutôt au printemps pour pouvoir bénéficier des plantations.

Assainissement

Une adhésion au SPANC sera souscrite pour le nouveau système d'assainissement concernant à la fois la commune et une administrée. Un contrat de service de la micro station « TRICEL » entre la commune et l'entreprise ENE doit être souscrit. Pour partager ces frais de fonctionnement, un avenant à la convention déjà signée, sera proposée au particulier concerné.

Nouveau périmètre de notre CDC

Le conseil municipal de Foëcy a voté pour rejoindre la CDC Vierzon Sologne Berry

La commune de Massay regarde également avec intérêt cette possibilité-là. Les communes de la CDC des Villages de Forêt sont plus divisées sur le sujet

PLUIH (plan d'urbanisme)

Consultation en cours des cabinets qui vont réaliser le PLUIH.

Rénovation de la voirie : la CDC persiste à demander un fond de concours aux communes qui ont des routes à rénover. Le conseil municipal ne comprend pas pourquoi, en plus d'avoir transférer le budget voirie à la CDC, il faudrait que la commune paie pour avoir ses routes rénovées.

Rentrée scolaire :

Une nouvelle directrice a pris la responsabilité de notre école. C'est une enseignante qui connaît déjà notre village car elle intervenait à temps partiel dans une des classes. Grâce à Monsieur Taillis un ordinateur supplémentaire sera installé dans la classe de la directrice pour lui permettre d'assumer ses missions de direction.

Ce matin il y avait 61 élèves pour la rentrée ce qui est un bon millésime.

Préparation du repas des anciens et de la cérémonie du 11 novembre :

Le repas des anciens de la commune offert par la municipalité sera le 5 octobre 2018, il sera l'occasion de fêter le centenaire de Madame Simone BEDOUILLET. Monsieur le Sous-Préfet sera présent pour honorer notre doyenne.

Pour la cérémonie du 11 novembre, centenaire de l'armistice, grâce à Monsieur Leroux, un livre d'or sera réalisé pour rendre hommage aux mariaciens morts pour la France durant ce conflit. Leurs descendants, dont nous aurons pu retrouver la trace, seront invités à la cérémonie.

Questions et informations diverses

La commune de Corquoy souhaite se retirer du Sicala. Chaque commune adhérente doit donner son avis. Le conseil municipal émet à l'unanimité un avis favorable.

Des terres agricoles propriété de la mairie sont occupées illégalement alors que, depuis la fin du bail du locataire précédent, plusieurs agriculteurs de Méry ont demandé à pouvoir les louer. Depuis environ 6 mois, plusieurs rencontres ont eu lieu entre l'occupant et le maire, les adjoints ou les gendarmes. Un courrier de mise en demeure a été envoyé à l'occupant pour lui demander formellement de libérer les lieux. L'occupant a proposé de régulariser sa situation en signant un bail. Le conseil municipal refuse cette proposition et réaffirme sa volonté de louer en priorité aux agriculteurs de Méry. En vue de libérer le terrain, le conseil municipal autorise le maire à engager une procédure judiciaire et à se faire représenter par un avocat.

Le « rallye randonnée quizz » organisé par les Diables Verts aura lieu le 7 octobre 2018. Le départ se fera de la salle des fêtes où sera organisé ce jour-là également le forum des associations de notre commune.

La somme allouée aux cadeaux de Noël pour chaque enfant reste inchangée à 25 euros.

La conception du bulletin municipal va démarrer.

Le Trail de Méry aura lieu le 19 mai 2019

Notre village a reçu sa 2^o étoile «village étoilé». Merci à l'effort des mariaciens pour cet aspect environnemental positif.

Prochaine réunion du conseil le vendredi 9 novembre à 19 heures.

Fin de la séance à 21 heures.